

## LE ROLE DE L'EUROPE DANS LE MONDE GLOBAL

Monsieur le Président,  
Monsieur le Recteur,  
Chers étudiants,

C'est pour moi un grand honneur que de pouvoir tenir cette année ce discours à l'occasion de l'ouverture de l'année académique du Collège de l'Europe. Vous tous continuerez cette année la tradition vivante du Collège de l'Europe, une tradition d'étude et de discussion indépendantes, multidisciplinaires et multiculturelles.

Chaque promotion du Collège de l'Europe porte le nom d'un personnage illustre de l'histoire politique et culturelle de l'Europe. Votre promotion fut ainsi placée sous le parrainage spirituel de Léonard de Vinci. Vous pouvez vous en réjouir, car ce choix est particulièrement judicieux. Léonard de Vinci est un des géants de la Renaissance qui, 500 ans plus tard, frappent toujours notre imagination. Il est la personnification de l'Européen cosmopolite : une créativité polyvalente, une ouverture à son environnement, mues par une vision de l'avenir à laquelle son génie pratique voulait donner forme. Je pense que Léonard de Vinci est un bon guide. En effet, l'absence de vision pétrifiera le projet d'unification européenne ; l'absence d'architecture concrète et d'instruments diluera la vision.

La vision et la réalisation concrète sont plus que jamais nécessaires, à présent que l'Europe doit relever, à la veille du 21<sup>ème</sup> siècle, le défi consistant à trouver, par l'élargissement et la réforme interne, la force pour jouer un rôle dirigeant dans le concert international.

Soyons clairs : l'objectif de l'unification européenne en 1998 n'est rien d'autre que l'objectif poursuivi au moment de la création des Communautés européennes : une prospérité et une paix durables pour tous nos citoyens.

L'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale représentera pour l'Union Européenne une nouvelle étape majeure dans le processus d'unification. Tout comme l'Europe occidentale s'est réunie après la Seconde Guerre Mondiale dans un processus d'intégration économique et politique, nous effaçons aujourd'hui, après la Guerre Froide, la séparation qui existait en Europe entre l'Est et l'Ouest. A la veille du 21<sup>ème</sup> siècle, l'Union Européenne se confirme et s'élargit ainsi en tant que zone de stabilité régionale.

Cette stabilité est une condition nécessaire mais pas suffisante afin que l'Europe puisse jouer un rôle important dans la société mondiale globalisée qui caractérisera le monde de demain. Le double défi pour l'Europe consiste à demeurer compétitive dans ce monde globalisé et à jouer un rôle de premier plan dans le développement de ce monde. Car il est clair que ce monde globalisé ne peut pas être réglé uniquement sur la base de la compétition. Tout comme, après la révolution industrielle, nous avons dû réguler et corriger l'économie de marché capitaliste en économie de marché sociale, le besoin d'une définition plus précise des règles du jeu de l'économie globale mondiale s'en ressentira sans cesse. Les grandes conférences mondiales, les discussions menées au sein de l'OMC, du FMI et du BIT en sont l'amorce. Je suis convaincu que l'Europe a un rôle important à jouer dans cette évolution, mais ne pourra le faire que si elle parle d'une seule voix.

Pour relever ce défi, l'Union européenne doit s'organiser. La responsabilité de l'Union dans la globalisation requiert en premier lieu des réformes réelles – et pas toujours faciles – au sein de l'Union même. Ces réformes sont lancées : le marché intérieur et la monnaie unique constituent une formidable force motrice et on travaille intensément à l'élargissement de l'Union au pays d'Europe Centrale et Orientale. Mais le marché intérieur, l'union monétaire et l'élargissement ne signifient toutefois pas que l'intégration européenne est terminée. Sans développement ultérieur, elle ne parviendra pas à préserver la croissance européenne au 21<sup>ème</sup> siècle. Afin d'éviter que le modèle social européen ne disparaisse dans le trou noir d'une mondialisation sauvage, une puissante force est nécessaire pour sauvegarder ce modèle. Cette force doit – et peut – être développée au sein de l'Union Européenne.

Ceci nécessite tout d'abord la poursuite et le renforcement du processus d'intégration européenne. Cela signifie non seulement que l'Union s'élargit, mais qu'elle veille aussi à ce que son processus décisionnel interne soit efficace et que sa représentation vis-à-vis de l'extérieur soit crédible et forte. J'aimerais approfondir aujourd'hui ce dernier aspect. En effet, l'Union devra opérer dans les prochains mois des choix essentiels quant à sa représentation et son action extérieures. D'ailleurs, la discussion a déjà commencé, entre autres lors du sommet informel des chefs d'Etat et de Gouvernement européens qui s'est tenu à Pörtlach, en Autriche, les 24 et 25 octobre derniers. Les motifs de discussion ne manquaient pas :

- la crise au Kosovo avait une fois de plus renforcé le sentiment que l'Europe ne pouvait pas faire grand chose sans les Etats-Unis;

- dans le cadre du processus de paix au Moyen-Orient, c'est sous l'impulsion des Américains qu'une solution est intervenue à Wye Plantation. Ce n'est que par après que l'Union Européenne fut invitée... pour aider à assumer le coût financier du processus de paix (comme l'ont soupiré certains collègues à Pörtschach : « we pay, but we don't play ») ;
- la crise financière internationale représenta pour l'Union Monétaire sa première épreuve du feu – réussie au demeurant –, mais posa d'emblée la question d'une représentation extérieure de l'euro cohérente et efficace ;
- l'immigration massive de personnes déplacées et de réfugiés vers les pays de l'Union Européenne pèse lourdement sur la politique d'asile et sur la capacité d'accueil des pays européens, et pourtant, il n'y a toujours pas de véritable politique commune.

\* \* \*

En présence de Jacques Delors, qui a écrit une page historique de l'intégration européenne, j'aimerais m'arrêter à ces questions : comment l'Europe, en tant que puissance régionale, peut-elle jouer un rôle de premier plan dans le monde ?

En guise de première amorce de réponse à cette question, cela vaut la peine de vérifier si et comment l'Union a réussi à traduire par le passé son pouvoir potentiel en influence réelle. A cet égard, trois domaines me viennent à l'esprit, à savoir : la politique commerciale, les élargissements et le système ACP.

- En tant que prolongement de l'union douanière et, plus tard, du grand marché unifié, l'Union Européenne n'avait pas d'autre alternative que d'élaborer une politique commerciale à part entière.

Des solutions imparfaites ou des interventions nationales entêtées étaient pour tous à proscrire. Les atermoiements sur le plan commercial auraient irrémédiablement des conséquences sur la cohésion de notre grand espace économique. Tout le monde s'en rendait compte. La politique commerciale fut donc confiée dans sa totalité à la Communauté Européenne. Pour être certain que l'Union jouerait à fond la carte de cette compétence exclusive, le rôle principal fut confié à la Commission. Pas de division, pas d'ambiguïté mais bien une politique ferme. Les Américains avaient très rapidement appris le numéro de téléphone de la Commission. Dans ce domaine, l'Union est devenu un partenaire égal des Etats-Unis et un acteur majeur dans le monde.

- Les élargissements successifs constituent sans nul doute un second succès. Chaque extension de l'Union met en branle l'ensemble de l'architecture. Le prochain élargissement représentera pour les Etats membres et pour les pays candidats un travail de longue haleine. Cela n'empêche que, vis-à-vis du Sud et de l'Est, l'extension présente une importante valeur de stabilité ajoutée. Les perspectives d'adhésion de Luxembourg constituent pour les 11 pays la voie vers l'avenir. L'exemple de la Yougoslavie nous montre ce qu'il peut advenir si un pays, après 50 années d'amnésie communiste, retourne à ces racines et à ces démons historiques. L'absence d'élargissement pourrait également nous coûter cher.

- La Convention de Lomé, qui fera d'ailleurs bientôt l'objet d'une nouvelle prolongation, constitue une troisième « valeur étrangère ajoutée ». Pour nombre de pays en voie de développement, la collaboration ACP fut la principale « life-line » avec les pays occidentaux. L'Union Européenne a souvent relancé le moteur du progrès dans ces pays. Cela nous a également réussi car nous savions ce que nous voulions et nous nous étions donnés les moyens de nos ambitions.

Ces succès ne sont pas que le fruit du hasard. Il y a une logique, une logique qui doit également nous aider dans l'avenir.

\* \* \*

En premier lieu, l'intervention commune à l'étranger doit répondre à un besoin commun. Sans un « intérêt commun », il n'y aura pas de volonté politique. Cela ne signifie pas que tous les Etats membres doivent être impliqués de manière égale mais une masse critique est nécessaire. Les questions qui n'inquiètent qu'un ou deux pays n'atteindront pas ce seuil et – le principe de la subsidiarité s'applique également ici – seront de préférence laissées à ces pays seuls. Des questions qui constituent un prolongement de la politique intérieure commune atteindront ce seuil. J'appellerais cela la règle du besoin commun. Par le passé, ce besoin était manifeste en matière de politique commerciale, d'élargissement, de coopération avec le Tiers Monde.

Outre la règle du besoin commun, l'expérience nous apprend un second précepte. Dans chacune de nos trois « succes-stories », nous avons pu recourir aux instruments adéquats.

Sans les initiatives de la Commission, sans son contrôle exercé sur les négociations, sans la pression exercée sur les Etats membres, sans la prise de décision avec vote à la majorité, ces trois « politiques étrangères » auraient échoué. Finalement, c'est toujours la méthode communautaire éprouvée qui nous a fourni les moyens d'atteindre nos objectifs finaux. Pour moi, il ne fait pas l'ombre d'un doute que l'Union ne pourra relever ces défis qu'à l'aide d'une méthode et d'instruments communs.

\* \* \*

A la lumière de ces leçons, j'aimerais m'attacher aux défis externes et globaux ainsi qu'à la manière de les aborder. De même que l'Union Européenne est devenue, sur le plan du commerce mondial, une grande puissance donnant forme et contenu à un ordre caractérisé par l'efficacité et la solidarité, l'Union doit également assumer son rôle et sa responsabilité dans d'autres domaines au niveau mondial.

A cet égard, je pense à trois domaines : l'ordre mondial financier et monétaire, l'engagement actif pour la paix et la sécurité dans le monde et la politique en matière de demandeurs d'asile, de réfugiés et de migrants.

### *La représentation externe de l'euro*

L'euro est à nos portes ; dans précisément un mois, il entrera en vigueur, tant au sein de l'Union qu'au niveau des échanges financiers internationaux.

La création de la Monnaie unique est assurément la plus grande réussite européenne depuis le Traité de Rome. Loin de moi l'idée de nier l'importance des extensions ou du grand marché intérieur. Mais comme pouvoir intégrateur, l'UEM est sans pareil. Jacques Delors, Helmut Kohl et François Mitterrand ont démontré que l'Europe est toujours capable de réaliser une avancée essentielle sur un projet fondamental et concret. Leur approche et leur méthode sont et demeurent pour moi la plus belle illustration de la manière dont il faut poursuivre l'évolution de l'Europe.

Lors des négociations de Maastricht, aucune réponse définitive n'a pu être apportée quant à la question de savoir comment l'euro devait se positionner vis-à-vis de l'extérieur. Cette question semblait peut-être trop théorique et lointaine à l'époque. Maastricht se limitait pour cette raison à quelques principes, parmi lesquels on retrouvait la possibilité pour la Commission de formuler des propositions en la matière.

Depuis lors, la question de la position de l'euro vis-à-vis du monde extérieur s'est avérée tout sauf théorique. La crise financière en Asie et son cortège de turbulences financières et monétaires dans le monde, ont démontré qu'il s'agit ici de la stabilité mondiale globale ainsi que du rôle que la monnaie européenne peut jouer dans ce cadre. L'euro doit également représenter un instrument pour l'Europe afin de collaborer activement à la stabilité globale. Si on ne se mêle pas de politique globale, la globalisation se mêle de vous...

C'est pour cette raison qu'il y a un an, lors du Sommet Européen de Cardiff, j'avais déjà fait inscrire la représentation externe de l'UEM comme une des priorités principales des mois prochains. L'Union Monétaire européenne sera incomplète si la zone euro ne parvient pas à parler d'une seule voix.



Si l'euro entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la question de représentation extérieure devra être réglée.

D'ici le Sommet européen de Vienne, deux questions fondamentales doivent être résolues, à savoir : comment organiser la représentation externe de la zone euro ? comment déterminer au sein de la zone euro la position commune à avancer ou à défendre vers l'extérieur ?

Pour pouvoir répondre à la première question, il me paraît utile d'opérer une distinction entre Francfort et Bruxelles. Cette distinction est importante puisque le Traité prévoit une répartition de responsabilités entre ces deux pôles. Dans cette optique, il me semble l'évidence même que la BCE soit présente à toutes les rencontres des banquiers centraux. Il fut décidé récemment d'inviter le Président de la BCE à la « filière monétaire » du G7 ainsi qu'à la Banque des Règlements internationaux ; de plus, la BCE pourra participer aux délibérations au sein du F.M.I. Ce n'est qu'un premier pas, indispensable certes, mais nettement insuffisant. Il va de soi qu'au sein de tous ces forums, le Président de la BCE devra préciser son rôle par rapport aux banquiers centraux allemands, français, italiens et autres.

Aussi important soit-il que la BCE puisse pleinement jouer son rôle au plan externe, cela ne suffit pas. Car, outre Francfort, il y a aussi Bruxelles. L'UEM est non seulement une union monétaire mais également une union économique. Dans cette dimension aussi, l'UEM doit pouvoir agir.

L'expérience du passé nous apprend que le tandem de la Présidence du Conseil et de la Commission doivent jouer un rôle central dans ce processus.

Pour un pays comme la Belgique, le rôle de la Commission est crucial. Sous-traiter la représentation euro aux seuls pays européens qui siègent actuellement au sein du G7, c'est nier l'essence même de l'euro comme monnaie unique de tous les pays adhérents. C'est pourquoi il faut que la Présidence et la Commission européenne puissent, en tant que partenaire à part entière, à la concertation financière à tous les échelons du G7, comme cela se fait actuellement déjà pour la concertation politique. Au sein du F.M.I. également, la Commission et la Présidence devraient avoir voix au chapitre.

La détermination de la position de l'euro au sein de ces forums et institutions internationaux est tout aussi importante que sa représentation. Si on y ajoute les importants moyens que l'Union peut mobiliser en périodes de crise financière, il va sans dire que l'UEM doit pouvoir se profiler dans tous les forums internationaux de la politique économique ainsi que dans des situations de crise bilatérale, sur la base d'une stratégie et d'une position claires et nettes. Il serait utile que nous élaborions des stratégies communes pour la politique financière internationale, pouvant servir de lignes directrice lors de la définition des positions communes. Nous devrions également engager une concertation systématique entre les représentants des membres de l'Union monétaire auprès des institutions financières internationales et ce, sous la présidence du Président de l'Euro 11. Il est évident qu'outre les représentants de la Commission, de la BCE et des pays de l'Union ne faisant pas partie de la zone euro devraient eux aussi avoir accès à cette concertation.

## *La politique étrangère et de sécurité commune*

Dans le domaine de la politique internationale et de la sécurité internationale, l'Union européenne doit se préparer à jouer un rôle de premier plan à l'échelle mondiale. Tant en Bosnie qu'au Kosovo, c'était une fois de plus la diplomatie musclée des Etats-Unis qui a fait la différence.

Ce malaise a incité le Premier Ministre britannique, Monsieur Blair, à plaider lors du Sommet de Pörtlach en faveur d'une capacité d'intervention européenne, nécessitant une nouvelle révision – et cette fois dans un esprit ouvert – des relations entre l'Union européenne, l'UEO et l'OTAN. En effet, si l'Europe joue le rôle de grande puissance au plan commercial et bientôt aussi au plan monétaire, elle n'a pas de puissance équivalente au plan de la sécurité et de la défense. L'Europe a une politique extérieure et de sécurité commune – la PESC –, mais celle-ci se limite trop souvent à de grandes déclarations et à d'actions modestes. La PESC ne joue pas un rôle de catalyseur, capable de faire face aux menaces de l'après-guerre froide qui se présentent en Europe et dans le monde entier.

L'Union européenne désignera prochainement un Haut Représentant pour la PESC. Il faudra une personnalité forte, qui peut donner des impulsions nouvelles à la politique extérieure de l'Union. « Monsieur » ou « Madame PESC » doit avant tout faire preuve d'ambition.

Mais il ne suffira pas d'avoir une forte personnalité. Il ou elle devra pouvoir disposer de moyens et pouvoir les mettre en œuvre. Elever sa voix à la table des négociations fait peut-être impression, mais cela ne sert à rien si on ne peut mettre en œuvre davantage de moyens matériels et le cas échéant même militaires.

Les ressources nécessaires pour apporter cette aide matérielle et financière sont disponibles au sein de la Communauté européenne. Actuellement déjà, l'Union est le principal donateur dans l'ancienne Yougoslavie, l'ancienne Union soviétique, le Moyen-Orient et l'Afrique. Monsieur ou Madame Pesc devra en premier lieu chercher à nouer une collaboration étroite avec la Commission, de sorte qu'une forte action extérieure de l'Union s'appuie sur une synergie entre les premier et deuxième piliers.

Un Monsieur (ou une Madame) PESC qui renoncerait d'avance à doter l'Union européenne d'un rôle catalyseur en matière de sécurité et de défense manquerait à son devoir. En revanche, Monsieur ou Madame PESC devrait activer la concertation en matière de sécurité et de défense, notamment entre les Ministres de la Défense et dans le cadre de l'UEO. Le Traité d'Amsterdam crée la marge nécessaire, certainement pour ce qui concerne les missions dites Petersberg en matière de prévention de conflits et de gestion de crises.

L'entrée en vigueur du Traité d'Amsterdam peut et doit permettre de relancer la PESC. Un deuxième « defining moment » interviendra lors du Sommet de l'Otan qui se tiendra à Washington en avril 1999. Ce sommet esquissera le paysage européen en matière de défense pour les années à venir. Aussi est-il d'importance capitale que les membres européens de l'OTAN définissent leurs positions en la matière avant le Sommet.

Je sais que de part et d'autre de l'Atlantique, on s'oppose traditionnellement au « caucusing ». Je constate toutefois que les plus grands pays ont d'ores et déjà entamé une concertation étroite au sein de l'OTAN. Ne serait-il pas plus clair et plus convaincant si cette concertation associait tous les membres européens de l'OTAN ? Cela ne doit pas nécessairement aboutir à des positions « fermées » ; cette concertation peut conférer plus de poids à nos propres sensibilités européennes au sein de l'OTAN.

Au-delà de ces questions ponctuelles, Monsieur Blair a - à juste titre - posé la question des relations entre l'Union européenne, l'UEO et l'OTAN, ainsi que la question subsidiaire de la propre « defense capability ». Personnellement, je me suis fait une opinion sur ce thème lors de l'élaboration du protocole UEO qui a été négocié à la veille du Sommet d'Amsterdam. Dans ce protocole, les six membres fondateurs de l'Union européenne suggéraient une intégration progressive de l'UEO dans l'Union européenne. Finalement, cette suggestion ne fut pas retenue. J'espère que la nouvelle ouverture d'esprit dont témoignent les Britanniques, alliée à un changement de mentalité parmi les membres de l'Union qui ne sont pas membres de l'OTAN, créeront des opportunités nouvelles.

En résumé, la meilleure solution consiste à mon avis en l'intégration de l'UEO dans l'Union européenne sous forme d'une collaboration renforcée. Ainsi l'Union européenne pourrait chercher des arrangements avec l'OTAN lorsqu'il s'agit de l'affectation à des missions Petersberg, de nos propres moyens militaires engagés dans le cadre de l'OTAN. A l'issue du Sommet OTAN de Berlin, l'UEO et l'OTAN ont conclu les accords nécessaires à cette fin.

## *Politique en matière d'asile et d'immigration*

Le troisième défi qui est lancé au rôle et à la responsabilité de l'Europe dans un monde globalisé concerne l'afflux de demandeurs d'asile, de réfugiés et d'immigrés, – un phénomène dont la sensibilité auprès de l'opinion publique est renforcée par une perception souvent excessive d'une criminalité importée du Sud et de l'Est. Dans la mesure où nous voulons préserver la libre circulation des personnes au sein de l'Union – l'un des plus grands acquis du citoyen européen –, nous devons développer une politique commune convaincante à l'égard des pays tiers. Bien heureusement, le Traité d'Amsterdam nous tend là aussi les instruments nécessaires. Grâce à l'intégration de la collaboration Schengen – d'ailleurs très réussie – dans l'Union européenne, les deux processus pourront se renforcer considérablement. De plus, l'intégration de Schengen et la création d'Europol dotent l'Union d'instruments dynamiques dans le domaine de la justice et de l'intérieur.

Ce capital doit être valorisé le plus vite possible. J'espère que le Sommet de Vienne pourra approuver un premier plan d'action pour un espace de liberté, de sécurité et de justice.

A Pörtlach, la décision informelle fut prise d'y consacrer un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de Gouvernement européens dans le courant de l'année prochaine. Dans la perspective de ce sommet, je voudrais personnellement prôner les orientations suivantes.

Premièrement, nos frontières extérieures communes doivent devenir réellement communes. Cela implique que l'accès au territoire soit réglé selon les mêmes modalités à toutes nos frontières.

Je pense notamment à la délivrance de visa et au traitement des demandes d'asile. Je pense aussi à un régime pour les réfugiés et les personnes déplacées, en ce compris un système permettant une répartition équitable des charges y afférentes. Je pense enfin à la conclusion d'accords de reprise pour les immigrants illégaux.

Deuxièmement, nous devons organiser une collaboration efficace entre services de police afin de lutter contre la criminalité importée, sous forme de trafic de drogue, traite d'être humains et blanchiment de capitaux. Europol doit devenir l'épine dorsale de la collaboration policière dans le cadre de la lutte contre la criminalité transfrontalière. Si l'Europe n'accomplit pas sa mission dans ce domaine, le citoyen n'hésitera pas à retirer une part de sa confiance en l'Union européenne.

\* \* \*

L'agenda européen pour le 21<sup>ème</sup> siècle est clair. La mondialisation de l'économie et l'avènement de la société de l'information lancent un double défi à l'Union européenne : d'une part, elle doit sauvegarder le modèle européen fondé sur une économie de marché efficace dans une société ouverte et solidaire, et d'autre part, elle doit assumer sa responsabilité de puissance régionale sur la scène mondiale et partant, contribuer à une organisation efficace et solidaire d'un monde global.

Compte tenu des besoins réels et des ouvertures réelles, nous pouvons et nous devons poursuivre nos efforts afin de traduire notre poids potentiel en influence réelle. Les fondements ont été posés, tous les éléments sont en place. Il s'agit maintenant de se mettre au travail, non pas en esquissant des grands schémas mais bien en entamant une série de chantiers et de travaux concrets.

L'Europe s'est d'emblée engagée dans la voie de la progressivité. Chaque décision résultait d'une autre. Cette réaction en chaîne, qui est passée de l'union de douane à l'UEM, en passant par le grand marché, doit servir d'exemple, d'autant plus que la construction européenne est à mon avis loin d'être achevée. La mise en place progressive de l'Union est d'ailleurs la seule voie acceptable pour le citoyen. Bruxelles et Luxembourg n'ont pas été bâties en un jour non plus.

Chers étudiants,

Un seul jour, voire même une seule année académique ne déterminera pas votre avenir. Vous avez toutefois franchi un pas important. C'était un grand honneur pour moi de pouvoir vous encourager dans cette voie. Et je vous souhaite plein succès.

Je vous remercie.